

Didier Lombard annonce aux organisations syndicales des mesures concrètes et immédiates

Didier Lombard, Louis-Pierre Wenes et Olivier Barberot ont rencontré ce jour l'ensemble des organisations syndicales, pour évoquer l'actualité sociale du Groupe. En préalable, Didier Lombard a rendu hommage à la mémoire des collaborateurs du Groupe récemment disparus et a assuré que tout le soutien nécessaire serait apporté aux familles.

Lors de cette réunion cinq décisions ont été annoncées :

- S'agissant des mobilités actuellement suspendues, il est convenu qu'un bilan d'étape soit fait entre direction et organisations syndicales au 31 octobre 2009 avant toute reprise des mouvements.
- Jean-Michel Serre est nommé « médiateur des mobilités » : en cas de contestation, il pourra être saisi directement par tout salarié ou via une organisation syndicale, de sa situation personnelle dans le cadre d'une mobilité.
- Le Groupe confirme qu'il n'existe plus depuis fin 2008 d'objectifs chiffrés de diminution globale d'effectifs. Si toutefois de telles diminutions apparaissaient encore dans des objectifs personnels, ces derniers sont définitivement supprimés.
- Dans le cadre des négociations en cours sur les conditions de travail, des critères collectifs seront introduits dans la définition des parts variables en complément de critères individuels là où ce ne serait pas déjà le cas.
- S'agissant de la qualification des suicides de fonctionnaires en accident de service, l'entreprise fera appel, en concertation avec les ministères concernés, à un expert indépendant.

A cette occasion, Didier Lombard a déclaré : « Ma responsabilité aujourd'hui est de mobiliser l'entreprise tout entière pour que de nouveaux drames soient évités. Je connais ce groupe depuis 40 ans, je sais que les équipes souffrent de la situation actuelle mais ont la volonté de repartir sur de nouvelles bases. C'est pourquoi, nous devons le plus vite possible bâtir ensemble le nouveau contrat social de France Télécom »

Les négociations menées par Olivier Barberot directeur des Ressources Humaines se poursuivent par des réunions de travail quotidiennes des cinq groupes de négociation. La prochaine réunion plénière est fixée au mardi 6 octobre.



A propos de France Télécom

France Télécom, un des principaux opérateurs de télécommunications dans le monde, a réalisé un chiffre d'affaires de 53,5 milliards d'euros en 2008 (25,5 milliards d'euros au premier semestre 2009). Au 30 juin 2009, il sert 186 millions de clients dans 32 pays, dont 124,5 millions de clients Orange, la marque unique du Groupe pour l'internet, la télévision et le mobile dans la majorité des pays où le Groupe est présent. Au premier semestre 2009, le Groupe comptait 125,5 millions de clients du mobile et 13,4 millions de clients ADSL dans le monde. Orange est le troisième opérateur mobile et le deuxième fournisseur d'accès Internet ADSL en Europe et l'un des leaders mondiaux des services de télécommunications aux entreprises multinationales, sous la marque Orange Business Services.

La stratégie du Groupe est fondée sur la convergence et l'innovation. Elle se caractérise par la maîtrise des coûts et vise à faire d'Orange l'opérateur intégré de référence pour les services de télécommunications en Europe. Aujourd'hui, le Groupe reste concentré sur son cœur de métier d'opérateur de réseau, tout en développant ses positions sur des nouvelles activités de croissance. Afin de répondre aux attentes des clients, le Groupe s'efforce de fournir des produits et des services simples et conviviaux, grâce à son modèle de performance durable et responsable qui peut s'adapter aux conditions d'un éco-système en pleine mutation.

France Télécom (NYSE:FTE) est cotée sur Euronext Paris (compartiment A) et sur le New York Stock Exchange.

Pour plus d'informations : www.orange.com, www.francetelecom.com, www.orange-business.com

Contacts presse 01 44 44 93 93

Béatrice Mandine, beatrice.mandine@orange-ftgroup.com